

UNE
CENTRALE
TOURNÉE VERS
L'AVENIR ▶▶



Centrale des syndicats
du Québec



CSQ



Une organisation
syndicale au cœur de
la transformation sociale !



POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE

Véritable levier de progrès social, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) s'appuie sur les valeurs fondamentales d'égalité, de solidarité, de justice sociale, de liberté, de démocratie et de coopération dans ses actions.

Proactive, la CSQ défend avec vigueur les conditions de vie et de travail de ses quelque 200 000 membres. Enracinée dans leurs préoccupations professionnelles, sociales et politiques, la Centrale agit avec ténacité et conviction afin de promouvoir les services publics et d'influencer les choix sociaux et économiques du gouvernement, dans l'intérêt de la population.

La force d'une diversité tissée serrée

La CSQ est le théâtre de grands débats nourris par un foisonnement d'idées et de points de vue qui reflètent sa diversité, que l'on œuvre particulièrement au sein de la petite enfance, de l'éducation, de la santé ou des services sociaux.

Unies dans une vision commune d'un syndicalisme engagé, ses onze fédérations comptant plus de 240 syndicats et son association de personnes retraitées contribuent à son évolution et à son dynamisme depuis près de 65 ans.

Une voix très représentative des services publics

La CSQ est sans conteste l'organisation syndicale la plus représentative des services publics. Elle compte en ses rangs du personnel enseignant, professionnel et de soutien des commissions scolaires, des cégeps et des universités; des intervenantes en petite enfance et des responsables d'un service de garde en milieu familial; des infirmières et du personnel du secteur de la santé et des services sociaux ainsi que des travailleuses et travailleurs du loisir, de la culture,



Nathalie Massicotte
Éducatrice (RSG)



Widia Larivière
Coordonnatrice Jeunesse,
Femmes Autochones
du Québec



Marie-France Gauthier
Secrétaire



Alain Martel
Psychoéducateur



Nelly Allasia
Enseignante



Marie-Eve Lacerte
Infirmière auxiliaire

du communautaire, des communications et du municipal. Elle compte également du personnel dans le secteur privé. Elle est aussi la seule organisation syndicale qui regroupe ses membres à la retraite dans une association offrant une gamme complète de services.

Une large mission, une lutte de tous les instants

La promotion et la défense des intérêts économiques, professionnels et sociaux de ses membres demeurent la mission première de la CSQ. Parce qu'elle croit en une société plus juste et plus démocratique, elle s'est aussi donné pour objectifs de :

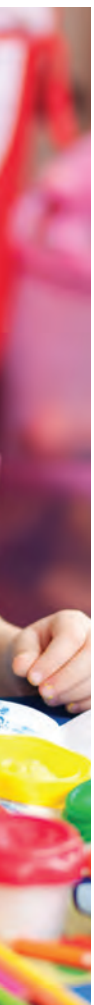
- ▶ militer en faveur de l'amélioration des conditions de vie des travailleuses et des travailleurs du Québec sur les plans social, culturel et économique ;
- ▶ promouvoir et défendre les droits sociaux, tels que le droit à l'éducation, à la santé, au travail et à des conditions de vie décentes ;
- ▶ défendre et veiller à l'élargissement des droits démocratiques, particulièrement les droits à la syndicalisation, à la négociation et à la liberté d'action syndicale ;
- ▶ participer activement à la reconnaissance de la diversité sexuelle, tout en veillant à la promotion de son respect et à sa défense ;
- ▶ promouvoir et défendre les droits des femmes.



En s'appuyant sur les libertés fondamentales et les droits de la personne, tels que définis par la Déclaration universelle des droits de l'homme et les instruments internationaux qui la complètent, la CSQ s'engage à défendre et à promouvoir :

- ▶ les droits des enfants et des jeunes, particulièrement en matière d'éducation et de santé ainsi que de petite enfance ;
- ▶ les droits des personnes âgées, notamment celui de vieillir dans la sécurité et dans la dignité ;
- ▶ le droit à l'autodétermination du peuple québécois et du caractère français, interculturel et laïc du Québec, dans le respect des droits historiques de la communauté anglophone et des droits nationaux des peuples autochtones ;
- ▶ les droits à l'information et à la liberté de presse, indispensables à toute société démocratique.

Dans une perspective d'équité entre les nations et entre les individus, la Centrale milite activement en faveur du développement durable, respectueux de l'environnement et assurant la pérennité des ressources et des écosystèmes.





Des orientations ciblées

La CSQ considère que la défense des intérêts et des aspirations de ses membres et de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs québécois se réalise à la fois par l'action revendicative, professionnelle et sociopolitique.

Aussi, la Centrale s'engage, dans le cadre des décisions de ses instances démocratiques, à défendre et à promouvoir certaines orientations, dont :

- ▶ la valorisation du travail de ses membres ;
- ▶ la qualité de vie dans les lieux de travail, notamment par l'élimination du sexisme, du racisme, de l'homophobie et des multiples formes de harcèlement ;
- ▶ l'élimination de la précarité du travail ;
- ▶ l'égalité, l'équité salariale et le plein emploi ;
- ▶ l'accessibilité et la qualité des services publics ;
- ▶ la gratuité des systèmes publics d'éducation et de santé ;
- ▶ la répartition équitable de la richesse ;
- ▶ la démocratisation de l'État, des institutions et de la société ;
- ▶ les aspirations nationales du peuple québécois, en particulier ses intérêts culturels et linguistiques ;
- ▶ la solidarité internationale.



Des pratiques syndicales démocratiques exemplaires

Des pratiques démocratiques, c'est fondamental à la CSQ ! Afin d'encourager la participation du plus grand nombre à la vie syndicale, la Centrale a implanté diverses mesures, dont un programme d'accès à l'égalité syndicale visant à accroître la représentation des femmes à tous les paliers de l'organisation. Elle a aussi mis sur pied un réseau des jeunes destiné à stimuler la relève militante.

À la CSQ, les syndicats sont les véritables cellules de base de l'organisation. Voilà pourquoi elle s'engage, de concert avec ses fédérations, ses syndicats et son association, à respecter et à exécuter solidairement les mandats déterminés par les instances démocratiques, tout en reconnaissant le pluralisme des idées et le droit à la dissidence. En outre, la Centrale met en œuvre et fait la promotion de pratiques syndicales solidaires, telles que le partage des ressources entre ses diverses composantes, afin de favoriser la qualité de vie dans les lieux de militantisme.

La CSQ s'engage aussi à collaborer avec les organismes qui, au Québec et ailleurs, partagent des valeurs et des orientations communes, et ce, tout en maintenant son indépendance envers l'État et les partis politiques.



Définir
n^otre **avenir**
CSQ

PLAN D'ACTION 2012-2015



Le Conseil exécutif de la CSQ

Pierre Jobin (3^e vice-président), Line Camerlain (2^e vice-présidente),
Louise Chabot (présidente), Daniel B. Lafrenière (secrétaire-trésorier),
Marc Nantel (1^{er} vice-président)

Le 40^e Congrès tenu en juin 2012 a doté la CSQ d'un projet de société actualisé et d'un plan d'action pour le prochain triennat. Les priorités et les objectifs au cœur du plan d'action sont inspirés par notre mission, nos valeurs et notre profond engagement social.

Nos priorités

- ▶ Négocier les conditions de travail de nos membres ;
- ▶ Défendre, positionner et promouvoir notre projet de société ;
- ▶ Intercéder pour des services publics de qualité, accessibles, universels et financés adéquatement ;
- ▶ Défendre et valoriser le personnel ;
- ▶ Consolider et développer notre organisation ;
- ▶ Renouveler notre action syndicale.

Ces priorités se traduisent en axes d'intervention pour le prochain triennat.

Axe n° 1

Améliorer les conditions de travail des membres et promouvoir la protection des droits des travailleuses et des travailleurs

Dès 2013, la CSQ amorce le processus de consultation de ses membres afin d'établir les priorités de négociation du secteur public dont les conventions collectives viennent à échéance en mars 2015. Elle assure aussi le suivi de la négociation nationale, regroupée et locale dans le secteur des centres de la petite enfance (CPE). Elle négocie le renouvellement des conditions de travail des responsables d'un service de garde en milieu familial (RSG). Aussi, elle appuie les négociations institutionnelles des groupes ne relevant pas de la négociation nationale.

De plus, la CSQ poursuit ses actions pour le maintien de l'équité salariale dans les secteurs



public et institutionnel. Elle milite également pour l'adoption d'une loi-cadre en matière de conciliation famille-travail.

En s'appuyant sur des travaux de recherche, la Centrale intervient publiquement et politiquement pour améliorer les conditions de travail de ses membres.

Aussi, elle veille à ce que les gouvernements et les employeurs respectent les droits des travailleuses et travailleurs, et intervient, au besoin, devant les tribunaux pour faire valoir ces droits.

La CSQ dénonce et combat tout élément de réforme ayant des impacts négatifs sur les conditions de travail et de vie des travailleuses et des travailleurs.

Axe n° 2

Influencer les choix sociaux, politiques et économiques des gouvernements pour contribuer à l'établissement d'une société plus juste, fondée sur la protection du bien commun

Au cœur de la réflexion de cet axe, trois thèmes émergent :

- ▶ le rôle de l'État à l'égard du bien commun et des services publics ;
- ▶ les choix économiques en ce qui a trait aux finances publiques et au développement du Québec ;
- ▶ les éléments fondateurs de l'identité québécoise : langue française, culture, histoire et laïcité de l'État.

Le rôle de l'État à l'égard du bien commun et des services publics

Pour la CSQ, le bien commun, c'est ce qui est nécessaire au bien-vivre ensemble pour construire une société. Ce qui signifie se doter de services publics accessibles et universels ainsi que de programmes sociaux essentiels pour assurer le lien social nécessaire à la vie en société, pour contribuer à la solidarité entre les individus et pour répartir équitablement la richesse.

Afin de créer un rapport d'opinion favorable à la défense et à la valorisation des services publics et de son personnel, la CSQ plaide sur les scènes publique et politique pour contrer tout mouvement de désengagement de l'État et de privatisation des services.

Les choix économiques en ce qui a trait aux finances publiques et au développement du Québec

Le développement économique du Québec doit nécessairement s'accompagner d'un dialogue social avec l'ensemble des partenaires socioéconomiques, incluant les travailleuses et les travailleurs.



Aussi, la CSQ met de l'avant les enjeux suivants :

- ▶ militer pour la tenue d'un sommet sur la fiscalité afin d'étudier les moyens de financer équitablement et adéquatement les services publics, dont nos réseaux publics d'éducation, de santé et de services de garde ;

- ▶ s'assurer que le développement économique du Québec favorise la création d'emplois de qualité et le développement des énergies renouvelables dans une perspective de développement durable ;
- ▶ revendiquer la mise sur pied d'un conseil économique, social et culturel, ayant pour mandat d'effectuer des recherches, de produire des analyses, de discuter des enjeux et de soumettre au gouvernement des recommandations touchant le développement du Québec.

Les éléments fondateurs de l'identité québécoise : langue française, culture, histoire et laïcité de l'État

L'identité québécoise doit être valorisée dans toute sa diversité. Selon la CSQ, il revient à l'État de proposer et d'appliquer les réformes et les législations nécessaires à la promotion et à la protection des éléments fondateurs de notre identité collective. Ainsi, il lui faudrait :

- ▶ intervenir dans le débat visant à renforcer l'application de la Charte de la langue française, notamment en ce qui concerne la langue de l'éducation.
- ▶ démontrer l'importance du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur quant à la création et à la promotion culturelles au Québec.
- ▶ promouvoir l'enseignement de l'histoire nationale.
- ▶ militer en faveur d'une charte de la laïcité.

Par ses actions, la Centrale soutient la solidarité, le droit à l'information, la démocratie, la citoyenneté et le développement durable pour un avenir viable ainsi que les valeurs de non-violence, de respect, de tolérance et de coopération.

Continuer à grandir comme organisation et acteur de changement social, et renouveler nos pratiques syndicales

Au cours des 30 dernières années, les conditions de travail et de vie des travailleuses et des travailleurs ont été attaquées par différents gouvernements néolibéraux qui tentent par tous les moyens de fragiliser la situation des organisations syndicales. D'où la nécessité pour la CSQ :

- ▶ de mettre tout en œuvre pour intensifier son pouvoir d'influence par son action syndicale et politique ;
- ▶ d'entreprendre des travaux sur le renouveau syndical pour établir le portrait de l'action syndicale de notre organisation.

Pour ce faire, la Centrale va à la rencontre de ses membres pour les consulter et dégager des pistes de solution.

Aussi, elle détermine les moyens nécessaires pour accroître son rapport de force afin de rendre plus efficace son action collective et soutenir son engagement syndical et social. La CSQ assure la vitalité et l'enracinement de sa culture d'organisation syndicale dynamique, à l'image de ses membres, tout en prenant soin de préparer la relève syndicale, de soutenir ses comités et ses réseaux, ainsi que d'offrir à ses militants la formation requise pour exercer leurs responsabilités syndicales.



Siège social – Montréal

9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P3
Téléphone : 514 356-8888
Télécopie : 514 356-9999

Bureau de Québec

320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100
Québec (Québec) G1K 9E7
Téléphone : 418 649-8888
Télécopie : 418 649-8800

www.**CSQ**.qc.net



facebook.com/lacsq



twitter.com/csq_centrale